



# Bonne Volonté Mondiale

BULLETIN

2009 N° 1

Bulletin trimestriel destiné à illustrer l'énergie de bonne volonté dans les affaires mondiales

## DROITS DE L'HOMME ET RESPONSABILITES SPIRITUELLES

En novembre 2008 s'est tenu à Londres, New-York et Genève, le forum annuel de la Bonne Volonté Mondiale : *Droits Humains, Responsabilités Spirituelles – Une crise pour la Démocratie ?* Ceci avait pour but de soutenir le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains <sup>1</sup> du 10 décembre 2008, et, servait aussi de prolongement au thème de la démocratie, publié dans le bulletin *Le Sens de la Démocratie* (2008 No2). L'idée sous-jacente au thème du séminaire, est qu'il existe actuellement un certain nombre de pressions concurrentielles sur les droits humains dans de nombreuses démocraties, des pressions qui sont dues aux événements mondiaux, et, qui, si on n'y prête pas garde, pourraient finir par générer des points de crise. En même temps, il y a de plus en plus de personnes et de groupes qui reconnaissent l'importance croissante de nos responsabilités *vis-à-vis de* la société. Nous avons de plus en plus le sentiment que les démocraties ne fonctionnent pas comme elles le devraient, et, que les gouvernements ont besoin du soutien <sup>2</sup> de leurs concitoyens, non seulement aux urnes, mais pendant la durée de leur mandat. Un certain nombre d'intervenants ont été invités à traiter le sujet selon leur point de vue personnel, et les résultats sont maintenant visibles, sous forme de documents écrits. Dans ce bulletin figurent quelques extraits et résumés, pour donner une idée de la diversité des débats.

[www.worldgoodwill.org](http://www.worldgoodwill.org)

Editeur :  
Dominic Dibble

Nous vivons à une époque où l'on considère les droits humains comme n'ayant rien d'extraordinaire, et on les perçoit comme étant la manière la plus efficace de garantir l'ordre moral dans la sphère publique. A tel point, que même dans les pays où les gouvernements exercent la tyrannie, ceux-ci se sentent toujours obligés de défendre leurs déclarations des droits de l'homme. Il est facile de sous-estimer l'énorme pas en avant que ceci représente ; On doit mettre en gran-

de partie ce phénomène au crédit de l'influence que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a exercée dans le monde, durant ses soixante années d'existence. Rédigée peu après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, elle avait pour objectif de rendre effectives les dispositions de la Charte des Nations Unies sur les Droits Humains. Elle est devenue une sorte d'étalon or sur lequel se mesure le comportement des nations.

Etant donné cette influence de vaste portée, nous avons tout lieu de nous demander quels sont, en fin de compte, les fondements des droits ? En guise de réponse, nous pourrions bien nous perdre en conjectures philosophiques, mais si nous conférons à l'existence une dimension spirituelle, la réponse en est toute simple : les droits tirent leur origine dans le fait que tout être sensible est une manifestation de la Vie Une, une expression du Dessein Divin. En conséquence, toutes les créatures se valent, au sens le plus noble du terme. Ceci est à la base de la déclaration, exprimée dans l'Article 1 de la Déclaration Universelle, que " Tous les êtres humains naissent libres et *égaux* en dignité et en droits... "; en d'autres termes, cette notion que les droits de l'homme sont universels. Et il se pourrait que ceci soit l'élément avec un grand E le plus subversif de la Déclaration. En revendiquant l'identité fondamentale de tous les êtres humains, elle fait voler en éclats toutes les différences de culture et de religion. Lors du forum qui s'est tenu à New York, un porte parole de la Bonne Volonté Mondiale s'est exprimé en ces termes :

Le droit d'être humain. Il s'agit peut-être du droit primordial que possède tout être humain, peut importe l'endroit où il ou elle, est né, peu importe dans quel pays, peu importe le contexte économique ou religieux, qu'il soit riche ou pauvre, homme ou fem-

me. Ce droit paraît être un droit évident ; nous sommes des humains, citoyens d'un règne de la nature ; nous sommes ici dans un corps physique, pour exprimer des attributs et des qualités on ne peut plus humains ; Le Créateur nous a donné la vie. Alors, pourquoi ne devrions nous pas avoir le droit d'être ce que nous sommes, à savoir des êtres humains ?

C'est exactement cela : nous avons le droit d'être des êtres humains pleinement développés. C'est un droit qui nous a été octroyé par la Divinité. Et pourtant il se trouve dans le genre humain des personnes – des personnes qui ne sont pas vraiment humaines elles-mêmes – qui voudraient nous refuser ce droit de développer pleinement notre potentiel. En donnant les pleins pouvoirs à une discrimination égoïste, ils séparent un groupe d'humains d'un autre groupe humain, et décrètent que le groupe qu'ils ont eux-mêmes élu aura le droit de se développer avant les autres. Ils érigent de fausses lois ainsi que des barrières, des systèmes de castes, des systèmes religieux basés sur la fortune, pour maintenir les autres dans un lien de subordination. Et ces divisions sont souvent sanctionnées par des lois promulguées par l'homme, ou par des traditions et croyances bien établies. Ceci est, purement et simplement, la manière dont un groupe d'humains exerce le pouvoir sur d'autres groupes d'humains.

Le pouvoir de gouverner autrui. Ceci pourrait à première vue sembler être une tendance dont nous avons hérité au cours de notre longue expérience évolutionnaire dans le règne animal : La raison du plus fort et de celui qui s'adapte le mieux. Et il se peut que ceci soit correct, pour ce qui concerne les animaux. Mais les humains ont un potentiel pour réaliser quelque chose de bien plus grand ; quelque chose au fond de soi qui demande instamment à s'exprimer. Et c'est l'expression pleine et entière de cette grandeur intérieure qu'il ne faudrait pas renier. Encore moins les leaders et les despotes autoproclamés.

C'est cette reconnaissance inspirée, émanant d'un groupe d'êtres humains éveillés, qui se sont rassemblés en 1948 pour proclamer *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*. Et trois ans auparavant, un groupe tout aussi inspiré s'était rassemblé à San Francisco pour fonder les Nations Unies.

La Déclaration des Droits de l'Homme comprend trente Articles. L'Article 1 de la Déclaration stipule que “ Tous les êtres humains naissent

libres et égaux en dignité et en droits. ” Et dans l'Article 2, ces droits sont définis “ sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance, ou de toute autre situation ”. Cette Déclaration est une affirmation pleine d'audace et éclairée qui abat toutes les fausses barrières érigées dans le passé, et reconnaît que nous sommes une seule famille de frères, et que nous devrions tous avoir des chances égales de devenir des êtres humains accomplis. Et nulle force au monde, qu'elle soit humaine ou nationale, ne devrait contester ce droit.

Comme nous le savons, un être humain est plus qu'un simple corps physique ; davantage que cette nature extérieure de la personnalité. Ce qui nous rend profondément humains demeure à l'intérieur, dans le pouvoir permanent de l'âme. Les énergies ardentes de l'âme confèrent le pouvoir de purifier constamment et d'une manière permanente l'expression de la personnalité inférieure dans le monde physique. Nous ne deviendrons pas des êtres humains accomplis tant que nous n'aurons pas réalisé l'objectif d'une synchronisation subtile de nos vibrations avec celles de l'âme. C'est à ce moment seulement, que nous atteindrons le stade où nous pourrions être un point d'ancrage parfait pour que les forces vitales de la Divinité puissent illuminer le monde. Ce n'est qu'à ce point que nous parviendrons au but ultime qui est de devenir des êtres humains accomplis, d'une pureté parfaite; et alors seulement, pourrions nous préparer un véhicule illuminé à travers lequel une pure Entité pourra évoluer dans le monde.

Il s'agit d'un objectif à très long terme, et qu'il est impossible de réaliser en une seule vie. Mais plus vite les barrières dressées par les attitudes des hommes tomberont, plus vite nous irons dans le sens de nos responsabilités et objectifs humains, qui consistent pour l'essentiel à vivre et œuvrer au service grandiose du Plan Divin. Ce Plan s'accomplit sur cette planète, et le règne humain est le pivot de tout le processus évolutionnaire. Il y a trois règnes au dessous du stade humain, et trois règnes au dessus. Nous occupons le point médian, le point intermédiaire. Et maintenant, l'humanité, que nous le sachions ou non, contribue activement à ce processus de rédemption. Tout ce que nous faisons, que nous en soyons conscients ou non, est sur le mode de l'impression, en conformité avec le dessein Divin.

Ceci nous ramène à la question du droit qui est le nôtre de devenir un être humain accompli. Si nous remontons dans la nuit des temps (en réalité, même avant que le temps n'existe), le pur Esprit – avec un taux de vibration très élevé et d'une parfaite pureté, et doté du pouvoir de la Divine Volonté – a commencé à fusionner avec la substance solaire plus grossière, non rédemptée. Cette union avec la matière dense a donné naissance à un stade intermédiaire que nous appelons maintenant l'âme divine. C'est cette intention de base du pur Esprit qui nous donne, non, qui réclame de notre part, le droit de devenir des êtres humains accomplis. Le droit d'être humain nous a d'abord été octroyé par l'Esprit lui-même. Si nous faisons abstraction de cette prérogative, ou si nous la contestons, notre vie ne sera pas à la hauteur de nos responsabilités humaines. Et si notre droit en tant qu'être humain nous est refusé, ou si on le contre-carre, par un quelconque moyen ou par la force, nous ne serons pas autorisés à accomplir notre destinée, notre dharma, au niveau du processus rédempteur de purification.

Cette planète est destinée à devenir finalement un centre rayonnant de Lumière et d'Amour Divins dans notre système solaire. Ce n'est que si on nous autorise à devenir des âmes humaines accomplies que nous réaliserons cet idéal. Et pour la première fois dans l'histoire humaine, la Déclaration des Droits de l'Homme fait résonner la note de notre destinée sur la voie de l'accomplissement humain.

Des réflexions telles que celles-ci, sur les implications spirituelles de la Déclaration Universelle, nous donnent un petit aperçu de son véritable sens sur le long terme. Et en même temps, il est dans notre nature intrinsèque d'être des créatures impatientes, qui aspirent à toute force à ce que cette Déclaration se concrétise ici et maintenant, dans son intégralité, et partout. Et comme de toute évidence ce n'est pas le cas, ceci peut nous plonger dans le désarroi, et même nous rendre désespérés. Kimberley Riley, au début de son exposé sur *Dignité et Droits Humains : L'Histoire d'un l'Idéal Démocratique* pose la question : Comment trouver un encouragement pour ce qui est des progrès de l'homme, alors que les données historiques et contemporaines paraissent souvent si pessimistes ? Pouvons-nous voir une réelle évolution de la conscience humaine, ou plutôt serait-il vrai que “ plus cela change, plus cela paraît être du même acabit ? ”.

Elle continue son questionnement : “ Comment l'étude de l'histoire en général, ou l'étude de l'histoire de la démocratie et des droits de l'homme, va-t-elle nous donner un regain d'inspiration, au bénéfice des progrès de la collectivité humaine ? Quelles opinions pourrions nous nous forger nous-mêmes, à partager avec d'autres, qui seraient susceptibles de nous y aider ... ? Quelle langue allons-nous inventer pour nous soutenir mutuellement ? ”

Ensuite, elle met cette question directement en parallèle avec nos démocraties modernes, par le biais de réflexions sur le pour et le contre des critiques de l'opinion publique :

Nous qui vivons dans des démocraties mondiales, avons appris le pouvoir de l'opinion publique pour ce qui est de dénoncer les abus ; Bien des progrès sur les plans politique, social et culturel des siècles derniers, le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>, sont liés à la capacité que possède un peuple libre de dénoncer publiquement le statu quo.

Et pourtant, comme le démontre l'histoire de la vie brève de la République de Weimar (1918-1933), la critique incessante, virulente, émanant des deux côtés du spectre politique, affaiblit l'esprit démocratique, un esprit qui ne peut prospérer que dans un climat de tolérance et de compromission. En détruisant les relations mêmes qui sont le moteur de la prospérité du régime, la critique à outrance épuise la volonté de bien de l'ensemble de la communauté. La démocratie et les droits de l'homme en appellent à notre vigilance ; ils reposent aussi sur la faculté de percevoir et d'alimenter la part de bien déjà présente au sein de la famille humaine.

Pourtant, nous sommes bons lorsqu'il s'agit de critiquer ; nous sommes prompts à trouver la faille. Nous sommes moins doués dans l'art qui consiste à nous soutenir mutuellement. En vertu de quoi, je vais tâcher d'utiliser les archives de l'histoire, en particulier celles qui ont trait à la démocratie et aux droits de l'homme, pour suggérer quelques pistes au niveau de ce processus.

Elle expose le cas où nous avons tendance à avoir une perspective à trop court terme sur l'évolution de la conscience :

Du fait que la démocratie est tout autant une somme d'habitudes et d'états d'esprit, qu'un système d'organisation, les progrès de groupe reposent simultanément sur le développement personnel moral d'innombrables individus. Tandis qu'un

individu pourra noter ses progrès sur des années ou des décennies, l'évolution d'un groupe doit nécessairement se mesurer sur un intervalle de temps plus étendu. Cinquante ans voire un siècle ne devrait pas sembler d'une longueur excessive pour acquérir de nouvelles habitudes, de nouveaux concepts, et de nouvelles attaches émotionnelles chez des populations que l'on peut chiffrer par millions. Un individu ne voit qu'une fraction, et cette fraction peut être source de joie ou de désespoir, selon la place que l'on occupe dans l'histoire. Pour nous rendre compte des progrès de groupe, nous devons élargir notre perception normale dans le temps pour dépasser largement le cadre de nos vies individuelles.

Nous devrions également changer notre regard sur le mécanisme du déroulement et du rythme de l'histoire. Les historiens et le public en général ont coutume d'associer l'histoire de la démocratie et des droits de l'homme aux révolutions de 1688, 1775 et 1789, qui toutes semblent avoir rompu brusquement avec les habitudes du passé. Et la plupart des révolutionnaires se sont sentis isolés par rapport à leurs concitoyens, solitude qui provient de façons d'agir qui semblent totalement nouvelles. Ayant besoin de se conforter et de trouver des justificatifs à leurs actes, les champions de la démocratie ont souvent évoqué toute la période qui a précédé leurs efforts en termes de corruption, de décadence et de faillite. Aux yeux des révolutionnaires républicains, et de beaucoup d'entre nous aujourd'hui, on ne peut plus faire aucun lien entre la démocratie et ce qui reste du passé de l'homme, voire entre les nations démocratiques et le reste du monde.

Néanmoins, cette vision qu'ils ont en commun donne une fausse impression des changements bien réels dans le temps, et laisse les institutions démocratiques bien seules semble-t-il, face à une humanité hostile qui a souvent l'air de préférer la tyrannie et les excès aux droits de l'homme et à la liberté. Et il se peut malgré tout que passé et présent soient reliés, bien plus qu'on ne le soupçonne d'ordinaire. *Plutôt que de rompre brutalement avec le passé, les institutions démocratiques intègrent les réalisations d'autres groupes dans leurs propres schémas d'idées.* Au lieu de voir le passé comme étant divisé en temps d'évolution et temps d'oppression, nous devrions peut-être comprendre le déroulement de l'histoire comme une sorte de conversation ininterrompue, une quête permanente pour saisir, définir et exprimer les principes de relations humaines justes et authentiques, pro-

cessus que la plupart des gens s'efforcent la plupart du temps de mener à bien.

Elle étaye sa dernière déclaration en examinant l'évolution des systèmes juridiques, depuis l'époque babylonienne sous l'empereur Hammurabi (1760 avant JC), jusqu'à la Grande Charte (1215 de notre ère). Elle fait remarquer que, tandis que les codes d'Hammurabi contiennent des éléments que nous considérerions aujourd'hui comme barbares, " Ils comportent en fait deux principes fondamentaux qui pourraient éventuellement servir de base à toute constitution démocratique et à toutes les propositions de loi : à savoir que les mêmes lois sont applicables partout et qu'elles doivent être portées à la connaissance du public. " En faisant le lien avec la Grande Charte, elle mentionne que " Les organisations sociales et les concepts philosophiques, à l'instar de la science et des technologies humaines, trouvent leur fondement dans le passé, en incorporant les vieilles idées et en y ajoutant les plus values de la nouveauté. " On trouve dans la Grande Charte la même insistance sur le fait que ses règles soient appliquées en tout lieu avec équanimité. Néanmoins, il y a eu aussi des avancées :

La Grande Charte offre également de nouvelles initiatives remarquables dans lesquelles nous pouvons reconnaître clairement une ébauche d'idéaux et de pratiques démocratiques. Les tribunaux doivent se situer dans des endroits précis, les seules personnes attitrées sont les percepteurs de confiance, les juges, les shérifs ou les huissiers, et leurs privilèges, pour ce qui est de la confiscation des biens, tolérés bien avant notre ère (et bien après, par habitude), sont strictement réglementés. On a aboli l'emprisonnement sans preuve valable, la monarchie est contrainte d'accepter que sa volonté tombe sous la coupe de la loi et qui plus est, ceci étant hautement significatif, l'article " 61 " stipule qu'une commission des hauts pairs serait susceptible d'annuler ses actes, si elle contrevenait aux règlements de la Charte. Il est mentionné par deux fois que l'Eglise anglicane est exempte du contrôle de la monarchie. Même si la Charte n'a pas beaucoup changé la vie du paysan moyen du treizième siècle d'une manière significative, ni octroyé de libertés individuelles à la manière dont nous les comprenons à notre époque moderne, elle a vraiment créé un précédent en matière de législation, de limitation du pouvoir exécutif, de limitation des taxes, en faveur de la liberté des croyances, et de l'égalité devant la loi, qui devaient trouver des extensions et s'étoffer dans les constitutions et les projets de

loi subséquents, dans toutes les régions du monde.

Elle poursuit :

Ceci nous donne un sentiment de puissance, de considérer nos idéaux démocratiques et droits de l'homme comme étant ainsi solidement enracinés. Si nous arrivons à faire le lien entre nos valeurs et institutions actuelles et celles du passé, il nous est alors possible de nous percevoir comme travaillant avec un flux puissant d'énergies de l'histoire, plutôt que d'essayer d'endiguer à la seule force du poignet la marée humaine de la tyrannie et de l'agressivité humaines. Nous pouvons concevoir que d'autres cultures, peut-être plus proches de l'état d'Hammurabi que la nôtre, ne sont en fait, et ceci est heureux, pas si différentes ; nous pouvons essayer de trouver des connexions, et imaginer que la croissance et l'évolution dans le sens des idéaux présentés dans les constitutions démocratiques et les lois ne sont pas des aberrations de l'histoire de l'homme, mais font naturellement partie intrinsèque des schémas de pensée humains en ce qui concerne les relations entre les êtres humains. Ensuite, lorsque nous-mêmes ou les personnes autour de nous ne parviennent pas à se conformer à nos idéaux, nous pouvons avoir foi en le fait que le corps politique, tout comme le corps physique, possède d'immenses réserves de pouvoir curatif pour remettre le malade sur pied.

En guise de conclusion :

Cet exposé n'a pas pour but de vous inciter à une approche optimiste de l'histoire humaine. L'optimisme semble être une attitude trop légère, trop désinvolte, pour embrasser le volume énorme des archives humaines. L'optimisme béat n'a que trop tendance à oublier les souffrances de nos compagnons qui devaient se trouver dans le noir, durant des intervalles de temps où sévissaient les guerres, la famine et la cruauté humaine. L'optimisme est une piètre consolation pour ceux qui étaient réduits en esclavage, du temps où Athènes tomba aux mains de Sparte, à la fin de la guerre du Péloponnèse, ou durant les siècles interminables de l'Empire Romain, ou lorsque les colons d'Europe ont débarqué en Afrique, deux mille ans plus tard peu ou prou, ou pour ceux qui ont vu leurs enfants mourir à petit feu, sans l'assistance d'une quelconque organisation durant la guerre de Trente Ans ; ou la famine en Irlande, ou n'importe laquelle parmi les nombreuses " périodes de vaches maigres " de l'histoire humaine, ou ceux qui furent massacrés lors de la Bataille de la Somme, jonchant le sol sur des kilomètres, ou ceux

qui ont été assassinés à Auschwitz. Ces souffrances méritent qu'on les enregistre, qu'on y pense et qu'on les honore, et non pas d'être balayées, en guise de prélude à des temps meilleurs.

En revanche, je demande à ce que nous nous servions des archives de l'histoire pour invoquer le pouvoir de l'action juste dans le passé, afin de trouver un moyen de demeurer, moins dans la crainte, et davantage dans l'amour de l'humanité, de développer une compréhension intelligente de la tâche actuelle, au niveau de l'évolution de la famille humaine, et trouver un langage qui soit le garant de l'expansion de la conscience humaine. Même les brefs petits exposés sur l'histoire de la démocratie que l'on a faits cet après midi nous démontrent que les progrès de l'homme ne sont jamais linéaires.

Les archives nous montrent que les êtres humains formulent des idéaux, bien longtemps avant de posséder les outils pour les mettre en pratique. Nous devons apprendre à connaître ce fait et en saisir les implications. Nous devons nous attendre à des retours en arrière et des échecs, voire les anticiper. Ensuite, lorsque le groupe est mis en échec, puisqu'il échouera inévitablement, lorsque nous sommes au fait d'actes de tortures au sein de sociétés dont les propres documents originels dénoncent de telles actions, lorsque nous nous apercevons qu'un grand nombre de personnes dans toutes les parties du monde continuent à s'en référer uniquement à un pouvoir exercé de manière sommaire, lorsque nous découvrons que nous et nos compatriotes ne sommes pas encore parfaits et qu'il est peu probable que nous puissions atteindre la perfection dans cette vie, ne restons pas assis là à nous lamenter, mais plutôt mettons nous debout, en étant prêts à agir en vertu de la vieille détermination de l'homme à redresser les torts, en ayant confiance que nos actions présentes porteront leurs fruits dans le futur.

L'une des difficultés potentielles dans notre démarche pour appréhender l'évolution de l'homme en nous basant sur les droits, c'est qu'elle peut davantage convenir à certaines cultures qu'à d'autres. Ainsi, un corps illustre d'ex hommes d'Etat, le Conseil Interactif, a souligné que parallèlement aux Droits de l'Homme, nous devrions également envisager les responsabilités de l'homme, et que les deux sont indispensables pour donner une parfaite image du comportement éthique de l'humain<sup>3</sup> Ils notent ce point intéressant que tandis que l'occident se trouve à l'aise avec des droits qui dictent la manière dont les individus

devraient se comporter les uns vis-à-vis des autres en société, en Orient, on met souvent davantage l'accent sur la notion de responsabilités qui incombent à un individu vis-à-vis de ses semblables, et vis-à-vis de la société en général. On pourrait dire que, tandis que l'occident se range délibérément aux côtés de la liberté de l'individu, en orient, il peut y avoir une tendance à pencher du côté d'un fonctionnement bien huilé de la société.

Un exemple significatif de cette différence de culture en est la Chine. Durant les derniers Jeux Olympiques, les autorités chinoises ont réservé des lieux officiels de manifestation à Pékin, là où ceux qui avaient envie de protester contre l'un ou l'autre des aspects des Jeux Olympiques, ou autre, pouvaient se rassembler. Pour être autorisé à aller dans ces lieux, on devait remplir un formulaire auprès des autorités. *Le New York Times* a rapporté que, durant les cinq jours des Jeux Olympiques, aucune manifestation n'avait eu lieu, et il a cité des exemples de personnes qui avaient rempli des formulaires, et qui avaient ensuite été arrêtées. Alors que ceux qui vivent en démocratie occidentale pourraient considérer ceci comme une violation flagrante des droits de l'homme, il serait bon de s'efforcer de voir cet incident sous l'angle des autorités chinoises. En ayant fait de leur pays, et particulièrement Pékin, le point de mire de l'attention du monde, on peut présumer qu'ils voulaient être sûrs que les images qui arrivaient de Pékin étaient aussi bonnes et lisses qu'on peut l'être – et nul doute que les nombreuses manifestations auraient fait désordre. Ils pouvaient même estimer que c'était le devoir de tous les citoyens chinois de les aider dans cette démarche. Ceci n'a pas pour but de trouver des excuses aux actions des chinois, ni de juger de leur légitimité ni de celle des contestataires. C'est simplement pour illustrer une mentalité différente, qui met l'équilibre entre paix sociale et liberté individuelle autrement que ne le fait une démocratie en occident.

En guise de réflexion sur ce thème des responsabilités, Julia Häusermann a émis la suggestion, lors d'un meeting à Londres, que ces responsabilités incombent essentiellement à l'humanité en tant que tout. Elle fait remarquer que son organisation *Droits et Humanité*, " a admis que nous avons certaines communes responsabilités, au travers de nos croyances et de nos cultures. Nous avons le devoir de respecter notre commune humanité. Nous avons le devoir de respecter la dignité humaine. Nous avons le devoir de vénérer toutes les formes de vie... Nous avons le devoir de respecter et de protéger les droits de l'homme

d'une personne quelconque, et en tout lieu. Nous avons le devoir de réfléchir, et d'avoir une attitude de compassion, d'agir de façon intègre, et de faire la paix afin de pouvoir vivre en harmonie. "

En discutant de la manière dont on peut équilibrer les droits et les devoirs, elle donne l'exemple suivant :

... Une zone de bidonvilles au Mozambique appelée Mafalala, que j'ai visitée lorsque je travaillais pour l'UNICEF en 2004. L'UNICEF a intégré dans ses activités une approche des droits de l'homme, en cherchant comment protéger les personnes qui vivaient dans ces bidonvilles contre les risques de maladie, en leur inculquant leurs droits à la santé, à l'eau, et le droit à l'hygiène. Et je pense qu'ils ont fait pas mal de progrès, et il y a eu beaucoup de travail de fait dans cette communauté. Mais ce que j'ai trouvé fascinant, c'est que lorsque j'ai commencé à poser des questions plus pointues en disant : " Comprenez vous en quoi consistent vos responsabilités ici ? " Les gens qui participaient à notre groupe test ont répondu : " Oh oui, nous comprenons que le gouvernement est tenu de fournir de l'eau, mais nous avons l'obligation de construire les latrines. Ils ont l'obligation de ramasser les ordures, mais nous sommes tenus de les sortir en dehors du bidonville, parce que les camions qui ramassent les ordures ne peuvent pas y entrer, du fait que les rues sont trop étroites. Donc, nous avons l'obligation de sortir les ordures en dehors du bidonville. Alors voilà ici, à mon sens, un équilibre entre droits et devoirs, où les gens travaillent ensemble pour obtenir le meilleur résultat possible.

Pour en revenir à la situation au Royaume Uni, elle déclare :

Il se pourrait que nous nous trouvions présentement un peu en déséquilibre en matière de droits et devoirs. Et je pense que ... tout le problème réside dans la lutte contre le terrorisme – la soi-disant lutte contre le terrorisme – et je pense qu'on a laissé cette question de sécurité s'infiltrer dans tout l'édifice vital au Royaume Uni, si bien que nos droits sont réduits face aux besoins perçus de sécurité. J'ai lu récemment un article plutôt alarmant où l'on disait que, pour des questions de sécurité, la police en était venue à maintenir l'ordre pour des raisons ethniques ou religieuses, plutôt que de maintenir l'ordre pour n'importe quel autre motif évident. Donc, la présomption que quelqu'un pourrait être impliqué est très inquiétante. Cela fait tout doucement son chemin, à petits pas, à mille lieux de la véritable essence des

droits humains que nous avons garantis dans ce pays pendant très, très longtemps.

Alors que pouvons nous faire ? Eh bien, je pense que nous devons rester vigilants. Donc, si nous voulons être des citoyens actifs, je pense qu'il est de notre devoir de défendre les droits humains au Royaume Uni. Je pense que nous avons le devoir d'utiliser la voix de la démocratie pour exprimer nos inquiétudes. Si ensuite nous mettons cette question plus largement à l'ordre du jour mondial, il est vrai après tout que nous sommes aussi des citoyens du monde. Et par ces temps de menace mondiale – le changement climatique, le scandale de la pauvreté, le Sida, la malaria, la tuberculose, tous ces problèmes – nos devoirs crèvent les yeux, quant au fait que nous devons utiliser la voix de la démocratie, les droits qui nous ont été donnés, pour lesquels le peuple au cours des siècles, a mené un si difficile combat, pour qu'ils nous soient garantis ; nous devons être capables d'utiliser cette voix pour nous battre en faveur des droits de l'homme partout dans le monde. Et je pense que ceci fait partie de nos responsabilités, que nous devons nous investir le plus largement possible. Des tas de gens font beaucoup de choses. Nous avons modifié la manière dont nous faisons nos achats, en faisant du 'Commerce Equitable', en achetant des produits recyclés, partout où c'est possible. Mais nous devons, je pense, nous tenir réellement informés. Et j'ai éprouvé un grand sentiment de culpabilité, dont j'ai parlé aujourd'hui au déjeuner, en ignorant ce qui se passait au Congo, avant de tomber, hier, sur un article paru dans *l'Indépendant*. Il fustigeait la société de consommation qui, en particulier avec l'usage des téléphones mobiles, alimentait les conflits et les guerres qui sévissent au Congo, qui est le principal fournisseur de coltan – un des minéraux utilisés dans l'industrie du téléphone mobile. Eh bien je l'ignorais. Alors je pense que nos responsabilités ne consistent pas seulement à agir à partir de faits connus de nous, mais aussi à nous tenir informés. Et pour ce faire, il existe bien sûr un grand nombre de sites web.

Dans les discours de clôture de New York et Londres, ce besoin d'assumer des responsabilités pour le bien commun trouve également un écho. On identifie le Nouveau Groupe des Serviteurs du Monde comme étant le groupe qui aide l'humanité à percevoir ce sens des responsabilités.

En conclusion, en ces temps de crise mondiale tels que ceux que nous vivons, alors que les an-

ciennes habitudes familières ont été remises en question et qu'on les a trouvées inadéquates, même si une timide clarté est apparue pour éclairer la voie, la méditation de groupe peut être une forme de service puissant.<sup>4</sup> Les idées de base sur lesquelles un monde nouveau et meilleur pour tous doit être érigé, peuvent être clarifiées et vitalisées grâce au pouvoir de la méditation, en les rendant accessibles aux personnes de bonne volonté partout dans le monde. La méditation de groupe peut aider à stimuler la croissance de l'opinion publique, et intensifier les efforts des serviteurs qui se frayent un chemin au travers de nouveaux niveaux de compréhension, en leur permettant de maintenir leur vision de sagesse sous les yeux de tout un chacun.

1. Des copies de la Déclaration ([www.un.org/french/aboutun/dudh.htm](http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm)) sont disponibles sur le site internet ci-joint ou auprès de la Bonne Volonté Mondiale. Un compte rendu sur ce thème est également en cours de préparation.

2. N.B. Employé dans ce contexte, le terme de 'soutien' ne sous entend aucunement des supporters sans cervelle. Parfois, la manière la plus efficace de soutenir un gouvernement est de s'efforcer d'en corriger les excès et les dysfonctionnements. Les personnes de bonne volonté devraient, cela va sans dire, faire ceci d'une manière constructive, en mettant l'accent sur les services d'ordre, et non sur les personnalités.

3. Si vous désirez des copies de *La Déclaration des Responsabilités de l'Homme*, prenez contact avec la Bonne Volonté Mondiale

4. Pour des copies de la méditation *Prêter main forte au Nouveau Groupe des Serviteurs du Monde*, cf. le bulletin de commande.

Les enfants de tous les pays devraient apprendre deux idées essentielles. Ce sont : *la valeur de l'individu et le fait de l'humanité Une...* La valeur de l'individu et l'existence de ce tout que nous appelons *humanité* sont très étroitement reliées. Il est nécessaire d'insister là-dessus. Ces deux principes, s'ils sont enseignés correctement et bien compris, aboutiront à une culture individuelle riche, puis à la reconnaissance de ses responsabilités en tant que partie intégrante de tout le corps de l'humanité.

Alice Bailey

# JOURNEE MONDIALE D'INVOCATION EN 2009

Afin de bâtir une société mondiale juste, interdépendante et attentive, ce qui est particulièrement indispensable à l'humanité, c'est davantage de lumière, d'amour et de volonté spirituelle. Le dimanche 7 juin 2009, les personnes de bonne volonté des quatre coins du globe, de diverses confessions religieuses et spiritualités, vont s'unir pour invoquer ces énergies supérieures en utilisant la Grande Invocation. Lors de la Journée Mondiale de l'Invocation, nous vous invitons à participer à

ce travail de guérison en incluant la Grande Invocation dans vos pensées, vos prières ou vos méditations.

Si vous souhaitez envoyer ce message à d'autres personnes, deux cartes email en couleur sont disponibles sur notre site :

La Grande Invocation en version originale se trouve sur : [www.lucitrust.org/ecard/](http://www.lucitrust.org/ecard/) et la version adaptée sur [www.lucitrust.org/ecard2/](http://www.lucitrust.org/ecard2/)

## La Grande Invocation

Version originale

Du point de Lumière dans la pensée de Dieu  
Que la lumière afflue dans la pensée des hommes  
Que la Lumière descende sur la Terre

Du point d'Amour dans le Cœur de Dieu  
Que l'amour afflue dans le cœur des hommes  
Puisse le Christ revenir sur Terre

Du centre où la Volonté de Dieu est connue  
Que le dessein guide le faible vouloir des hommes  
Le dessein que les Maîtres connaissent et servent.

Du centre que nous appelons la race des hommes  
Que le Plan d'Amour et de Lumière s'épanouisse  
Et puisse-t-il sceller la porte de la demeure du mal.

Que Lumière, Amour et Puissance restaurent le Plan sur la Terre.

Version adaptée

Du point de Lumière dans la pensée de Dieu  
Que la lumière afflue dans la pensée humaine  
Que la Lumière descende sur la Terre.

Du point d'Amour dans le Cœur de Dieu  
Que l'amour afflue dans le cœur humain  
Puisse Celui qui Vient revenir sur Terre.

Du centre où la Volonté de Dieu est connue  
Que le dessein guide le faible vouloir humain  
Le dessein que les Maîtres connaissent et servent.

Du centre que nous appelons la race humaine.  
Que le Plan d'Amour et de Lumière s'épanouisse  
Et puisse-t-il sceller la porte de la demeure du mal.

Que Lumière, Amour et Puissance restaurent le Plan sur la Terre.

*A défaut de précision, tous les articles sont préparés par les membres travaillant au sein de la Bonne Volonté Mondiale.*

## *Etablir de justes relations humaines*

ISSN 0818-4984

La Bonne Volonté Mondiale est un mouvement international qui oeuvre pour la mobilisation de l'énergie de bonne volonté et l'établissement de justes relations humaines. Elle a été créée en 1932 en tant qu'activité de service de la Lucis Trust. En Grande Bretagne, la Lucis Trust est inscrite au registre des associations sous la raison sociale «Educational Charity». Aux Etats-Unis elle est enregistrée comme une association éducative à but non lucratif et donc non sujette à l'impôt, tandis qu'en Suisse, elle est enregistrée dans la catégorie des associations à but non lucratif. La Bonne Volonté Mondiale est reconnue par les Nations Unies en tant qu'Organisation non gouvernementale. A cet effet, elle participe régulièrement à diverses activités de l'ONU. Quant à la Lucis Trust, elle dispose du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

Le bulletin de la Bonne Volonté Mondiale est publié quatre fois par an. Des copies peuvent être obtenues sur simple demande.

Le Bulletin est aussi publié en anglais, danois, hollandais, italien, portugais, russe, espagnol, allemand, grec et suédois. L'adresse internet du Bulletin est : [www.worldgoodwill.org](http://www.worldgoodwill.org)

Le travail de la Bonne Volonté Mondiale étant financé exclusivement par des dons, le Bulletin est distribué gratuitement. Cependant tout don est le bienvenu.

FRANCE: Centre Régional des services financiers - Chèques postaux 69900. Lyon Chèques. Compte 10 084 79 W 0 38

SUISSE: U.B.S. SA - Vermont - Nations 1211 Genève 1. Compte C 8 760-137 2

Postfinance - Centre de traitement CH 1631 - Bulle. Lucis Trust Compte 12 11774-8

BELGIQUE: OFFICE DES CHEQUES POSTAUX Lucis Trust, Compte 000-08 23900-79,1100 Bruxelles

1 rue de Varembe(3°)  
Case Postale 31  
1211 Genève 20  
SUISSE

3 Whitehall Court  
Suite 54  
London SW1A 2EF  
UK

120 Wall Street  
24<sup>th</sup> Floor  
New York, NY 10005  
USA